



POINT INFO COVID-19 DU 6 AVRIL 2020



1/ Adoptez les mesures d'hygiène et les gestes barrière



Se laver
les mains
régulièrement



Toussier
ou éternuer
dans son
coude



Utiliser
un mouchoir
à usage
unique



Porter
un masque
jetable quand
on est malade

2/ Respectez et faites respecter le confinement en vigueur depuis le 17 mars 2020 et prolongé jusqu'au 15 avril minimum

Le confinement doit être scrupuleusement suivi malgré les vacances et les beaux jours pour lutter contre la propagation du virus !

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas libellés dans l'attestation de déplacement dérogatoire dont chacun, adultes comme enfants, doivent être munis pour les justifier.

Nouvelles mesures liées au confinement par arrêté préfectoral daté **du 30 mars** (à voir sur le site de la commune : <https://www.moussy.fr>), portent sur l'interdiction d'accès du public aux parcs, jardins, promenades, équipements sportifs d'accès libre, massifs forestiers et berges de l'Oise et de la Seine dans le département du Val d'Oise.

- **Dans ce cadre, le plateau multisports de la place de la vieille mare est toujours fermé jusqu'à nouvel ordre mais aussi les sorties en groupe, les jeux ou rassemblements à l'abreuvoir, sur la place du Prieuré, dans les impasses et rues du village.**
- **Les parents doivent veiller à faire appliquer cet arrêté par leurs enfants.** Les adultes sont aussi concernés. Le non-respect du confinement entraîne des sanctions allant d'une amende de 135 € à beaucoup plus élevée en cas de récidive.



Cri de colère des soignants

"Respectez le confinement, c'est une question de vie ou de mort".

Les services de réanimation sont saturés et ce sont les mesures d'isolement social strictes qui permettront de réduire les admissions dans ces services.

Le virus est tout autour de nous :

- Il peut ne pas donner de symptômes et nous sommes malgré tout très contagieux pour les autres,
- Il peut donner peu de symptômes mais en quelques heures, vers le 7^{ème} jour, on peut en mourir et pas seulement si nous sommes une personne vulnérable.

***Plus chacun respectera le confinement, plus vite la pandémie COVID 19 prendra fin !
Alors courage, tous ensemble nous allons vaincre ce virus !!!***

Culture chez nous : Pour nous aider à passer ce moment si particulier, le ministère de la Culture et de nombreuses institutions proposent des ressources culturelles d'une exceptionnelle richesse et d'une grande diversité (cinéma, musées, audiovisuel, spectacles, patrimoine, danse, lecture ...).

Une offre gratuite et qui s'adresse à tous les publics, des plus petits aux plus grands surtout en cette période scolaire.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/culture-chez-nous/>

Attestation numérique de déplacement dérogatoire : Afin de faciliter les démarches relatives à l'attestation de déplacement dérogatoire, obligatoire depuis le début de la période de confinement, et de rendre possible sa vérification de manière dématérialisée, un dispositif de création numérique de ce formulaire est désormais disponible, en complément du format « papier » qui demeure toujours valide.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/attestation-numerique-de-deplacement-derogatoire/>

Producteurs locaux et commerçants : Durant la période de confinement, les producteurs locaux et commerçants du territoire s'adaptent pour continuer à vous servir. La liste est mise à jour régulièrement : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/le-parc/actualites/en-cours/bdd/actu/203>

Mesures prises pour le secteur économique : La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a élaboré un guide recensant les aides, mesures d'urgence, liens et contacts utiles. Ce document est régulièrement actualisé. Il est téléchargeable sur le site internet de la CCVC : <https://www.ccvexincentre.fr>



Depuis le 30 mars, les facteurs passent les mercredis, jeudis et vendredis jusqu'à nouvel ordre.

A noter, le bureau de poste de Marines est ouvert **du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et 14h00-17h00, fermé le samedi.**

Entraide coronavirus : La CCVC étoffe son service de mise en réseaux des habitants pour faire face à la crise sanitaire. Grâce à ce nouveau service simple et efficace, vous pouvez proposer ou demander en quelques clics tout type de service : aides aux courses, sortie d'animaux, prise de nouvelles, discussion avec personnes isolées. En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/entraide-coronavirus/>

Services utiles aux personnes isolées âgées : Dans cette période de confinement, certaines informations et services sont à la disposition des seniors, aidants, leur famille et des professionnels qui les accompagnent. En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/services-utiles-aux-personnes-isolees-agees/>

Masques de plongée Décathlon : Suite à l'appel lancé samedi sur les sites internet et réseaux sociaux, l'objectif a été atteint. Pour le moment la société Sandyc (Vigny) a suffisamment de masques pour les transformer en respirateurs à destination de l'hôpital de Mantes-la-Jolie. Un grand merci aux moussyacois qui ont participé à cette opération. Restons mobilisés, un autre appel pourrait être lancé dans les prochains jours.

.....
o Plus d'informations sur <https://www.moussy.fr> et <https://www.ccvexincentre.fr>

La mairie est à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter par mail : mairie@moussy.fr ou bien par téléphone : 01 30 27 20 14.

**Le maire,
Le conseil municipal,**

